

Yahoo France : le fisc reclame sa part du gateau

C'est maintenant au tour de Yahoo France : le fisc demande sa part , apres avoir fait de meme chez Amazon, Ebay,Google & Microsoft en France.

La filiale française de Yahoo US est l'objet d'un redressement fiscal sur 2007 a 2009 apres un raid chez lui, au printemps 2011.

Yahoo France conteste les chiffres. Il dit avoir payé plus de 460 000 euros d'impôts en 2011 pour un C.A. de 79 millions d'euros . Les comptes de la filiale montrent des "charges externes" qui représentent 83% du chiffre d'affaires. La rentabilité est donc reduite a 1% de marge nette, pour donc des impôts reduits par rapport au C.A. .

Le flux financier ,par un système complexe de royalties, converge vers la Suisse où Yahoo US a transferé son siège en Europe. Yahoo US a subi plusieurs



redressements fiscaux aux USA